



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

BESANÇON, LE 8 JUILLET 2019

DIRECTION RÉGIONALE DE FRANCHE-COMTE  
PÔLE ACTION ÉCONOMIQUE (P.A.E)  
8, rue de la Préfecture  
25000 BESANÇON  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par : Philippe CORBAT  
Téléphone : 09 70 27 66 03  
Télécopie : 03 81 81 81 32  
Mél : [philippe.corbat@douane.finances.gouv.fr](mailto:philippe.corbat@douane.finances.gouv.fr)  
Réception sur rendez-vous

Le directeur régional des douanes et droits indirects  
à Besançon

À

Monsieur le Sous-Préfet de Pontarlier

**Objet** : Transfert total de l'activité de la distillation artisanale des bouilleurs de cru du Département du Doubs vers le bureau de la Viticulture de Lons-le-Saunier au 1/09/2019

Je vous informe du **transfert total de l'activité de la distillation artisanale** actuellement gérée par les bureaux des Douanes de Besançon, Pontarlier et de Morteau **vers le bureau des Douanes et centre de Viticulture de Lons-le-Saunier à compter du 1/09/2019**.

De ce fait, les bouilleurs de cru du département du Doubs devront se rapprocher du bureau de Lons-le-Saunier dont les coordonnées sont les suivantes :

**Bureau des Douanes de Lons-le-Saunier**

Immeuble « Le Président » 15 Place de Verdun – 39000 Lons-le-Saunier

Tél. 09 70 27 68 96 // Télécopie 03 84 47 34 76

mail : [r-lons-le-saunier@douane.finances.gouv.fr](mailto:r-lons-le-saunier@douane.finances.gouv.fr)

Je vous remercie de bien vouloir en informer les Mairies des communes de votre arrondissement et qu'elles procèdent à l'information des usagers.

Le directeur régional,

  
Michel BOUR